01/2021

Grain de sel

Bulletin municipal de Le Grand Village Plage

Le Grand Village Plage
ÎLE D'OLÉRON

ALERTE MAIRIE

Pour contribuer le plus efficacement possible à la sécurité des personnes et des biens, votre commune s'est dotée d'un dispositif dénommé « ALERTE MAIRIE ».

Il permet, dès le déclenchement d'une alerte météo ou autre par la Préfecture, de vous prévenir dans les plus brefs délais. **La fiche d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie.** Il vous suffit alors de la remplir en choisissant de nous communiquer un numéro de téléphone (fixe ou mobile) et/ou une adresse e-mail. Cette inscription, basée sur le volontariat, n'est en aucun cas obligatoire.
N'oubliez pas de consulter le panneau lumineux d'informations situé sur le parvis de la mairie, les alertes y sont aussi mentionnées.

Banquet des aînés

En raison des mesures sanitaires actuelles, le rassemblement de plus de 6 personnes dans un même lieu est interdit. De ce fait, la municipalité s'est vue contrainte d'annuler le traditionnel repas des Aînés. En remplacement cette année un colis de Noël a été distribué à chaque personne inscrite.

Encombrants

Chaque année, d'octobre à mai, la municipalité met en place un **service de ramassage des encombrants sur rendez-vous uniquement auprès de la mairie**. Ce service est réservé aux personnes dans l'incapacité de déposer elles-mêmes à la déchetterie les objets lourds qui ne peuvent pas entrer dans les voitures une fois démontés (machine à laver, canapé, etc). Lors de la prise de rendez-vous, il vous sera donc demandé de préciser la nature de l'encombrant. Afin de faciliter le travail des services municipaux et de ne pas obstruer inutilement la voie publique, veillez à sortir l'objet concerné entre 12h et 14h le jour réservé, soit les 1er ou 3ème lundis du mois.

Sortir l'objet concerné entre 12h et 14h le jour réservé, soit les **1er ou 3ème lundis** du mois.

Sommaire

Vie municipale
Station classée de tourisme 4
Solidarité avec nos commerçants 4
Economies d'énergie 5
Programme d'isolation des combles 5
Projet photovoltaïque 6
Cimetière 6
Port des salines 6
Voirie 7
Plage 7
Tornade 8

Vie communautaire
Elus et commissions 9
Chantiers internationaux 10
Saison touristique 2020 sur Oléron 10
Diagnostic vulnérabilité à la submersion marine des habitations 11

Vie culturelle
École 12
Octobre à la maternelle 12
Association Parents Eléves RPI 13
Bibliothèque 14
JAZZ FESTIVAL – Un piano dans la pinède 15
9ème Edition 2021 16
Concerts de la Maison Paysanne 16

Vie associative & animations
Hommage à André Botineau 17
Les Déjhouqués 18
Foyer rural 18
Club de l'amitié 19
Mamans en pause 19
Clef 17 19
Marché gourmand & animations 20
Commémorations 20

Santé & social
Ouverture d'un cabinet médical 21
Professionnels de santé sur notre commune 21
Consultations avancées sur le centre hospitalier d'Oléron 22
Mutuelle communale 22
Accès facilité pour vos démarches en ligne 23

Informations pratiques
Nouvelles entreprises sur la commune 23

Renseignements utiles

Le mot du Maire

À l'aube d'une année et d'une mandature nouvelles, l'opportunité s'est fait ressentir d'offrir à notre bulletin municipal une petite cure de jouvence. Après douze années dans la forme que vous lui connaissez, Grain de Sel avait besoin d'un toilettage ; c'est chose faite. Couverture plus épurée, réorganisation des grandes rubriques, apparition de nouvelles rubriques comme celle consacrée à la vie communautaire afin de vous informer des projets et des chantiers décidés par l'intercommunalité, pagination plus importante pour vous offrir un meilleur confort de lecture et accroître l'espace des illustrations... J'espère que cette version « relookée » vous satisfera.
En couverture de cette nouvelle édition, une photographie d'André Botineau, qui est parti dans sa centième année à l'automne dernier. Grand-Villageois de naissance et de coeur, profondément attaché au territoire oléronais, il était une figure locale, figure discrète et modeste mais ô combien marquante pour notre commune et notre île. Passionné par le petit patrimoine vernaculaire, soucieux de sa préservation et de sa transmission aux générations futures, André Botineau était le fondateur du groupe folklorique Les Déjhouqués et l'initiateur de l'emblématique Maison Paysanne . En hommage à ce « passeur de mémoires », vous pourrez lire l'article dans lequel j'exprime la profonde gratitude de notre communauté pour toutes ces années d'engagement bénévole qu'il a consacrées à sa passion et à cette mission qu'il s'était donnée et pour l'héritage qu'il nous a laissé.
Le site de la Maison Paysanne fait justement partie des critères qui ont contribué à l'attribution par l'État d'un nouveau label à notre village. Nous étions depuis quelques années « commune touristique », nous sommes désormais « station classée de tourisme ». Ce classement, plus élevé que le précédent, marque la reconnaissance par l'État des efforts que nous avons accomplis pour structurer une offre touristique de qualité. Il fait de notre commune une destination d'excellence, véritable atout pour son attractivité touristique, résidentielle, économique.

Pour conserver ce classement, que nous avons obtenu pour 12 ans, il nous faut continuer à embellir notre village, à rendre ses lieux d'accueil et de vie plus agréables, plus fonctionnels. C'est pourquoi, une programmation copieuse de travaux est prévue en 2021 : réorganisation de l'aire d'accueil des camping-cars, réfection des allées du camping municipal, rénovation de la voirie en fonction des dégradations...
Nous poursuivons nos efforts pour réduire nos dépenses d'énergie. Un premier bilan vous est fait en rubrique « Vie municipale ». Cette année, seront installés des panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux et un projet est en cours pour revoir l'isolation thermique de la salle polyvalente.
Enfin, information importante, la petite maison au 6 boulevard de la Plage, qui accueille les gendarmes mobiles en été, va être entièrement rénovée pour y installer un cabinet médical. Un médecin généraliste y exercera de mai à octobre chaque année.Excellente nouvelle pour notre commune, avec l'espoir d'une ouverture permanente dans quelques années !

Nous travaillons actuellement sur un projet pour réduire la « fracture numérique » qui n'a fait que s'aviver lors du confinement. Avec l'accélération de la dématérialisation des services publics, nous nous devons de permettre aux personnes les plus en difficulté d'accéder à leurs droits ainsi qu'aux services essentiels. Cette fracture numérique s'ajoute à la fracture sociale et territoriale, à la fracture démocratique et culturelle.
Face à cette crise qui n'est pas que sanitaire, avec un gouvernement qui continue son cabotage à vue, sans cap, sans vision, sans hauteur, faisons acte de solidarité et de fraternité de voisinage pour rendre les choses supportables. J'en profite pour remercier les « Amis du Père Noël » qui ont tenu, malgré la COVID, à décorer et animer pendant les fêtes le centre du village pour le plaisir de tous. Gardons l'espérance en attendant que la confiance revienne.
Que cette année nouvelle vous offre quelques rais de soleil dans un ciel d'incertitudes !

Patrice Robillard

Vie municipale

Grand Village Plage «Station classée de tourisme»

Notre commune était classée « commune touristique » par arrêté préfectoral depuis le 6 septembre 2017.
La réglementation pour solliciter le classement en station de tourisme ayant évolué (arrêté ministériel du 19 avril 2019), le conseil municipal par délibération en date du 30 septembre 2019 avait décidé de demander le classement de la commune en « station de tourisme ».
Le dossier de demande a été élaboré avec l'accompagnement de Charentes Tourisme pour le recueil et l'analyse des données puis la rédaction du dossier. Il a été le fruit d'une collaboration étroite entre Marie-Laure Bonner, secrétaire générale de la mairie, et Nathalie Guélin, consultante en ingénierie touristique. Le dossier a été adressé le 13 août 2020 à la Direction Départementale de la Protection des Populations de Charente-Maritime, qui est désormais chargée de l'instruction des demandes.
Le classement de la commune en « station de tourisme » a été délivré par arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2020 pour une durée de 12 ans. Il concrétise la reconnaissance par l'État de l'excellence en matière d'offre et d'accueil touristique de notre commune.

Ce classement favorise la mise en valeur des ressources patrimoniales et naturelles, des animations culturelles, d'une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique.
Parmi les avantages qu'apporte ce classement, notons la possibilité de percevoir directement la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation pour toute transaction immobilière et le surclassement démographique dans la strate des 2000 à 10 000 habitants, compte tenu des capacités d'hébergement...sans oublier la valorisation de notre commune en termes d'image.
Municipalité, professionnels du tourisme, habitants, œuvrons tous ensemble à maintenir et à améliorer notre cadre de vie pour honorer ce classement.

Solidarité avec nos commerçants

Du fait de l'état d'urgence sanitaire et du confinement du 16 mars au 10 mai 2020, de la réouverture des terrasses des commerces et restaurants le 2 juin, le conseil municipal a décidé, le 10 août dernier, de manifester sa solidarité envers les commerçants de la commune en accordant une remise de 30 % sur le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses.

Vie municipale

Economies d'énergie

Une baisse continue depuis 4 ans

Selon l'étude effectuée par le CEP (Conseil en énergie partagé, service dédié aux communes oléronaises pour le suivi énergétique de leur patrimoine, proposé par la CDCIO et soutenu par l'ADEME) , les consommations énergétiques de la commune ont baissé depuis 4 années de 14,3 %, hors éclairage public, ce qui a permis de diminuer les dépenses d'environ 5 %. Cette baisse est moins significative qu'escomptée car la part d'abonnement dans le coût global reste fixe et les tarifs d'électricité ont continué à augmenter. Concernant l'éclairage public, les économies sont impressionnantes puisqu'avec l'extinction nocturne et la modernisation du parc, la consommation est passée de 273 MWh à 71 MWh, ce qui en terme de coût a réduit la facture à 13 300 euros (elle était de 30 500 euros en 2016). L'étiquette énergétique du parc d'éclairage public correspond à A > 0,90 kWh/m² alors qu'elle correspondait à E > 2,56 kWh/m² en 2016. Par ailleurs, le système de chauffage de la mairie a été rénové en y intégrant une régulation qui permet d'économiser environ 20 % de la facture de chauffage. L'éclairage intérieur des bâtiments communaux est passé en LED (145 points lumineux), soit une économie de 9000 kWh qui équivaut à 900 euros de baisse annuelle.

L'île d'Oléron s'engage depuis 2015 dans une démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive), l'objectif est de produire autant d'énergie que l'on en consomme en 2050.

Programme d'isolation des combles

Dans la continuité de ce programme de réduction des dépenses énergétiques, la commune a entrepris des travaux d'isolation des combles de l'école (aile accueillant la grande section de maternelle), du logement saisonnier de la gendarmerie, 6 boulevard de la plage, et de la mairie (aile droite).

Cette isolation des combles représente selon l'ADEME un gain énergétique de 25 à 30 %. Ces travaux d'isolation thermique ont été réalisés par un professionnel certifié QUALIBAT-RGE, l'entreprise SAS DER Isolation. Le coût global du chantier s'élève à 8295 euros ; il bénéficie d'une prime de 3070 euros, versée sous forme de remise, financée par GEO FRANCE FINANCE dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie. Pour les autres bâtiments communaux, l'isolation des combles était récente et performante ou impossible techniquement, comme pour la résidence locative du centre.

Vie municipale

Projet photovoltaïque

En 2017, la commune avait fait réaliser une première étude du potentiel photovoltaïque de son patrimoine. Une nouvelle étude a été demandée par les élus membres de la commission « Énergie renouvelable » (Alain Robert, Luc Dauguet, Patrice Bridier, et Mathilde Cornu) en mai 2020. Cette étude a démontré qu'il était possible d'équiper l'école et le bâtiment des ateliers municipaux. Le premier projet qui est engagé concerne les ateliers municipaux. Il consiste à enlever l'intégralité du fibrociment côté sud-est, de mettre un bac acier pour faire l'étanchéité de la toiture et la recouvrir de panneaux photovoltaïques. L'installation aura

une puissance de 29,4 KWC, soit 35 KWh par an de prévisionnel de production (et 16,5 tonnes de CO2 évitées par an !). Il a été choisi de vendre en totalité à EDF via un contrat de 20 ans qui garantit un prix d'achat fixe de l'intégralité de la production (incluant une formule d'indexation du tarif de vente en fonction de deux indices de l'INSEE : l'indice du coût horaire du travail concernant les industries mécaniques et électriques et celui des prix à la production de l'industrie et des services aux entreprises). Les travaux devront débuter avant fin 2021. Le coût s'élève à 36800 euros HT. La commune a choisi l'autofinancement pour ce chantier qui devrait être bénéficiaire au bout de 10,2 années. En investissant dans une politique de sobriété énergétique ambitieuse, la commune fait preuve d'exemplarité et s'offre une meilleure maîtrise de ses dépenses en réduisant son exposition aux hausses de tarif des énergies, notamment l'électricité.

Cimetière

Nettoyage intégral par l'équipe technique du cimetière en octobre et achèvement par Jean-François Chauvin de la construction du Jardin du Souvenir devant le colombarium.

A l'occasion de la Toussaint, une composition florale a été déposée sur la tombe de Monsieur BRIAND, bienfaiteur de l'école.

Port des Salines

Les vieux racks à vélos ont été remplacés par de nouveaux afin d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs du pôle-nature de plus en plus nombreux à venir sur le site à vélo.
L'achat et l'installation des ces racks à vélos (60 places) sont financés par le Département de la Charente-Maritime.

Vie municipale

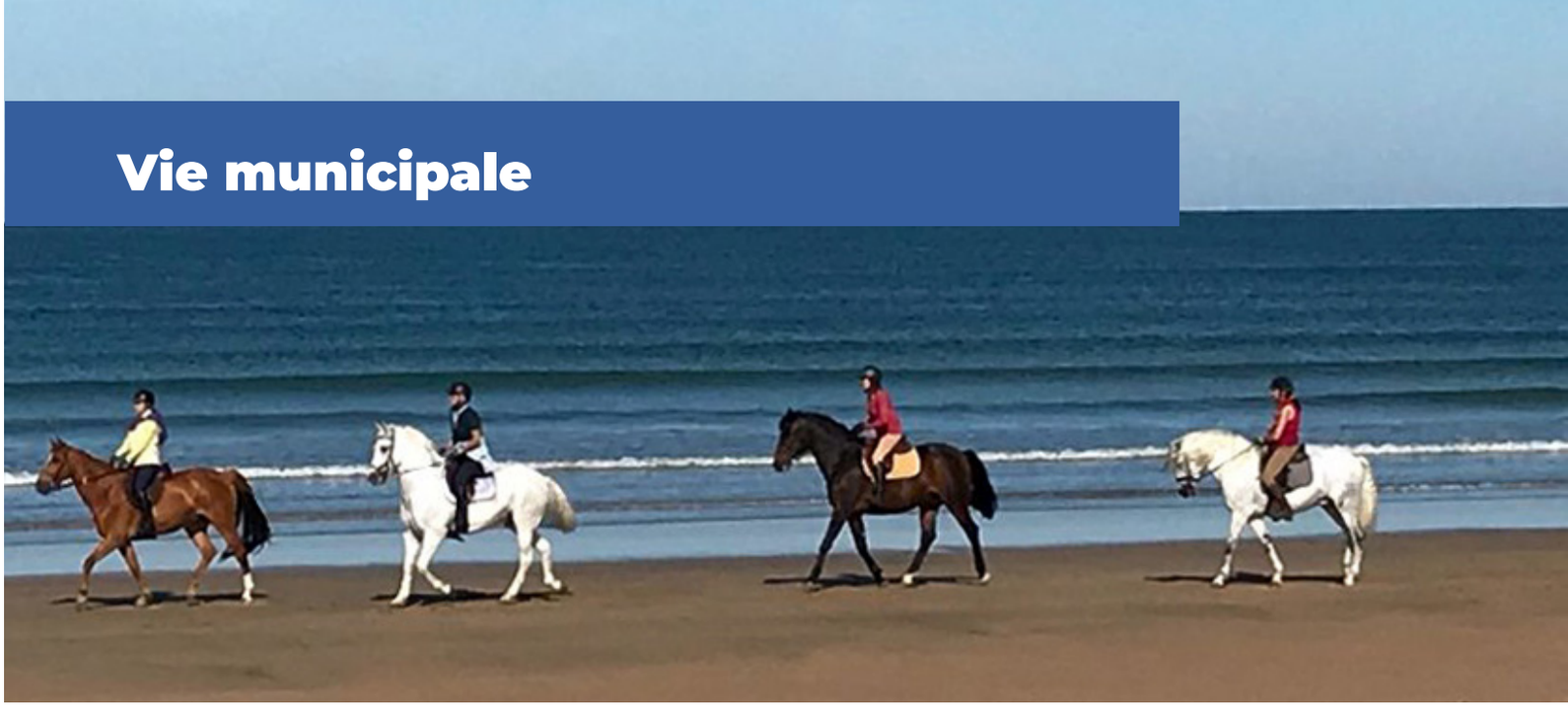

Voirie

Le programme de réfection de la voirie est organisé annuellement en fonction des priorités. En 2020, une enveloppe de 40 000 euros a été consacrée aux travaux annoncés au printemps :
réfection de l'allée des Chênes Verts (7800 euros) reprofilage et restructuration du trottoir et du stationnement devant l'entrée et le long de l'EHPAD dans l'allée des Pins, des trottoirs boulevard de la plage côté école et côté salle polyvalente (11400 euros).
A cela s'ajoutent des petits travaux d'urgence : réalisation de tranchées

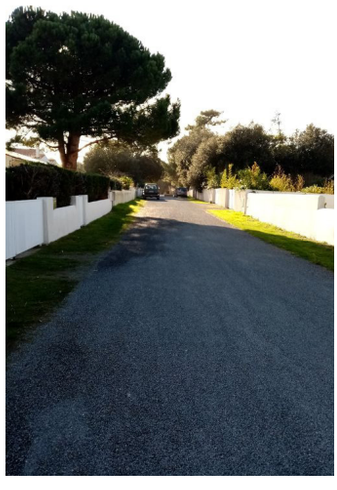

drainantes et de puisards au niveau du 2 et du 52 allée des Thénards (7370 euros), suppression de bosses dues aux racines des pins allée des Sept Uns (4800 euros), rehaussement du trottoir au 64 route des Allassins (1200 euros), modification de l'accès aux réserves de Marché U allée des Pins (4900 euros), scellement de regards et de grilles route des Allassins et route du Jard (1480 euros).

Plage

Les élus missionnés sur la compétence « Plage et Forêts» ont établi au printemps dernier un nouveau plan de zonage des activités nautiques afin que ces dernières soient mieux organisées et identifiées. Mis en pratique pendant la saison estivale, il a donné satisfaction aux professionnels et aux pratiquants amateurs de sports nautiques -surf, char à voile et kite-surf – mais il a suscité quelques mécontentements parmi les naturistes qui ont vu leur zone déplacée vers les Allassins et qui se sont plaints de son étroitesse et de son éloignement . Ce point sera revu pour l'été 2021.

Rappel : les zones affectées à la pratique du surf restent également des zones de solarium et de baignade (non surveillée).
Incivisme : un certain nombre de propriétaires de chiens persiste à braver l'interdiction qui est faite aux animaux d'avoir accès à la plage pendant la saison estivale. Cette interdiction fait partie des critères de propreté exigés par le Pavillon Bleu. Certains propriétaires poussent même leur incivisme jusqu'à arracher les panneaux d'interdiction présents dans les passes qui mènent à la plage, ce qui va conduire à une verbalisation plus sévère des contrevenants.

Tornade

Le 23 septembre dernier, aux alentours de 16 h 30, un phénomène météorologique aussi soudain que violent a touché une partie de notre commune.
Cette tornade en provenance de l'océan a provoqué des dégâts importants dans un couloir d'environ 100 m de largeur au niveau de la route des Allassins, avant de continuer sa course vers Le Château d'Oléron.
Des maisons ont été plus ou moins endommagées, des clôtures arrachées, des arbres déracinés.
Immédiatement, les moyens humains et matériels de la ville ont été mobilisés ainsi que ceux du privé pour parer au plus pressé. Les Sapeurs Pompiers sont intervenus rapidement pour bâcher les toitures et la Gendarmerie a sécurisé le secteur.
Après avoir rencontré les occupants des maisons sinistrées, les équipes municipales ont pu constater que personne n'a eu besoin d'un relogement ou d'une mise à l'abri en urgence et par bonheur aucun blessé n'a été à déplorer.
Un élan de solidarité spontané s'est manifesté lors de cette épreuve, des personnes ou des établissements offrant d'aider matériellement ou de reloger les éventuels sinistrés, des artisans réparant les toitures, des voisins se réconfortant les uns et les autres.
Qu'ils soient tous remerciés.

Vie communautaire

Elus et commissions

À la suite des dernières élections municipales, le nouveau conseil communautaire a pu s'installer le 15 juillet 2020. Le nouveau Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, Michel Parent, a procédé à l'élection de ses vice-présidents puis a précisé leurs attributions concernant les 11 commissions intercommunales.

Commissions intercommunales / élus référents	Elus de notre commune
Développement économique, tourisme et attractivité Christophe Sueur	Jacky Barcat Louis-Gabriel Loubens Patrice Robillard
Transports et mobilités Christophe Sueur	Chantal Chartier Luc Dauguet
Espaces naturels, marais et agriculture durable Dominique Rabelle	Patrice Bridier Alain Robert Patrice Robillard
Enfance et jeunesse Patrice Robillard	Les autres membres sont issus d'autres communes

Commissions intercommunales / élus référents	Elus de notre commune
Développement durable Marie-Josée Villautreix	Patrice Bridier Alain Robert Patrice Robillard
Régie Oléron déchets Marie-Josée Villautreix	Jacky Barcat Patrice Robillard Ginette Godillot
Habitat, santé, social Thibault Brechkoff	Catherine Caillaud Chantal Chartier Luc Dauguet
Équipements communautaires Philippe Chevrier	Luc Dauguet Patrice Robillard
Littoral Joseph Huot	Martine Bellotti Chantal Chartier Alain Robert
Lien social et vie associative Joseph Huot	Catherine Caillaud Chantal Chartier Louis-Gabriel Loubens
Régie des musées et patrimoines Michel Parent	Martine Bellotti Yves Rebouleau Patrice Robillard

Vie communautaire

Chantiers internationaux

La Maison éco-paysanne, en partenariat avec l'association Solidarités Jeunesses, a organisé durant l'été 2020 deux chantiers internationaux de restauration du patrimoine. Le site a accueilli huit jeunes adultes (âgés de 18 à 28 ans) en juillet et dix adolescents (âgés de 15 à 17 ans) en août. Quatre nationalités étaient représentées, malgré les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire : France, Italie, Allemagne et Ukraine (parmi les inscrits, seuls des jeunes mexicains n'ont pas pu venir).

Les chantiers internationaux sont mis en œuvre sur la ferme oléronaise, réhabilitée de manière participative, dans l'esprit originel impulsé par les Déjhouqués. Ils répondent à plusieurs objectifs : favoriser les échanges et partages entre jeunes de différentes nationalités, initier les participants aux éco-matériaux, valoriser et faire connaître l'habitat traditionnel.

Encadrés tous les matins par un tailleur de pierres professionnel, les adultes ont travaillé sur la façade de la maison : le piquage de l'ancien enduit et la mise en œuvre du gobetis, la couche d'accroche du nouvel enduit chaux-sable. Les adolescents ont quant à eux continué le remontage des murets en pierres sèches qui entourent le jardin.

Les après-midis étaient consacrés aux activités sportives (vélo, surf, etc.), à la découverte du territoire oléronais et de la Charente-Maritime, ainsi qu'à des temps d'échanges avec la population locale (apéritifs internationaux, rencontres avec des jeunes oléronais). Les jeunes étaient hébergés au sein de l'école maternelle de Grand-Village, prêtée par la commune.

Bilan touristique 2020

Un bilan honorable pour les dispositifs communautaires ! Dans le contexte de crise sanitaire, une incertitude a pesé sur les résultats de cette saison touristique historique tant pour le secteur privé que pour le secteur public. Faisant preuve d'adaptabilité constante, la communauté de communes de l'île d'Oléron affiche un bilan fort honorable des dispositifs communautaires concernés.

Les navettes estivales : un service reconnu !

Cet été, sur l'île d'Oléron, 5 lignes de navettes estivales gratuites ont circulé (du 6 juillet au 28 août, 7 jours sur 7) au lieu de 4 l'année dernière. Initiées dès 2019, les améliorations du service ont été largement plébiscitées par les passagers – par l'intermédiaire de l'enquête de satisfaction qui révèle une appréciation très positive pour la qualité du service et de sa ponctualité. Concernant les chiffres, la crise sanitaire et ses effets (port du masque obligatoire, crainte d'être dans un espace clos) se sont ressentis sur la fréquentation qui a reculé par rapport à 2019 : -32%, soit 68 293 voyageurs au lieu de 101 127. Il faut toutefois nuancer ce bilan car 2019 était une année record en terme de nombre de voyageurs. La fréquentation 2020 retrouve celle de 2018.

Les pistes cyclables en forte progression

Sans surprise, les compteurs installés sur certaines pistes cyclables de l'île d'Oléron illustrent une très forte baisse en avril sur l'ensemble des zones due à la période de confinement, soit -92% de passages par rapport à 2019. Cependant, à l'image de l'engouement national pour les déplacements

à vélo, la fréquentation des pistes cyclables sur juillet/août a nettement augmenté : +33% en juillet et +8% en août par rapport à 2019 sur les 2 compteurs relevés.

La Maison éco-paysanne : engouement pour les ateliers !

Inaugurée en septembre 2018, la Maison éco-paysanne est toujours en phase d'installation dans le paysage culturel oléronais. La météo estivale et l'effet post-confinement n'ont pas joué en faveur des visites en intérieur : - 25 % de fréquentation en juillet-août par rapport à 2019, avec un total de 1276 visiteurs, contre 1688 l'année dernière. Les retours du public montrent cependant un fort engouement pour les animations ludiques (ateliers de construction écologique, chasse au trésor en famille) et pour la découverte de l'architecture locale à travers les visites commentées qui ont été complètes pendant toute la saison. Pensez à réserver rapidement vos prochains ateliers et chantiers participatifs !

Le Port des Salines : après le confinement, une envie débordante de nature !

Au 14 septembre, le Port des Salines - très apprécié par les touristes et la population locale - a comptabilisé 13350 visiteurs (marais et/ou écomusée) et 2815 locations de barques, ce qui demeure un bilan honorable compte-tenu du contexte sanitaire. En revanche, rien n'aurait permis de compenser l'absence des groupes et de l'afflux traditionnel d'avant saison, très importants pour ce site de visite. Si l'on se focalise sur la période estivale, la fréquentation sur juillet/

août a connu, elle, une hausse de +8% par rapport à 2019, avec notamment un engouement particulier pour les activités d'extérieurs, comme la location des barques et les visites commentées du marais salant.

Service Communication de la Communauté de communes de l'île d'Oléron.

Diagnostic vulnérabilité à la submersion marine des habitations

La CdC de l'île d'Oléron, qui a pour objectif de réduire la vulnérabilité du territoire face au risque de submersion marine, réalise, dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), un accompagnement des parcelles bâties non protégées par des systèmes collectifs en proposant des diagnostics de vulnérabilité des habitations.

Cet accompagnement de chaque logement est totalement gratuit, personnalisé, non obligatoire et confidentiel. Il vise 3 objectifs : identifier les points sensibles des habitations face au risque de submersion marine, définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels, évaluer les coûts des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser l'habitation.

La réalisation du diagnostic par un prestataire externe (Calyxis) est à la charge de la collectivité. De plus, il existe des modalités de financement permettant de réaliser les éventuels travaux avec des taux de financement allant à 100 % (plafonnés à 10 % de la valeur vénale du bien).

Si vous n'avez pas pu assister à la réunion publique qui s'est tenue en octobre dernier à Grand Village, si vous n'avez pas reçu le courrier d'information de la CDCIO qui vous a été envoyé au cours du mois d'août et si votre propriété se situe dans une zone submersible inscrite au PPRN de la commune, n'hésitez pas à téléphoner à la CDCIO au 05 46 47 24 68 ou à Calyxis au 06 31 40 04 35.

Vie culturelle

École

Le RPI Le Grand Village-Plage / St Trojan les Bains compte maintenant 6 classes : 2 maternelles et 4 élémentaires. Une classe supplémentaire a été ouverte à la rentrée bénéficiant de la règle des 24 élèves maximum par classe, en CP et CE1. Les effectifs sont stables et la situation devrait se pérenniser. Cette année, l'école maternelle accueille 45 élèves : 14 en petite section, 17 en moyenne section et 14 en grande section. L'école de St Trojan reçoit pour sa part 78 élèves.
La rentrée de septembre s'est effectuée dans des conditions presque normales. Les enseignants avaient, d'avance, établi un plan sanitaire en cas de retour du virus. Ils ont remis en œuvre les conditions et précautions d'accueil de la fin de l'année scolaire dernière. Nous avons la chance de bénéficier de grands locaux et d'une grande cour qui permet les distanciations nécessaires sans trop de contraintes, que ce soit dans les classes ou pour la restauration scolaire. Par ailleurs, si les sorties en car, le spectacle de Noël rassemblant tous les élèves du RPI et le projet de semaine à la neige pour les CM2 ont dû être annulés, de nombreux projets culturels en collaboration avec des troupes artistiques ont vu le jour et compenseront les sorties impossibles.

Travaux

Depuis la rentrée de septembre, des travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école ont été effectués :
- Changement de fenêtres (aile Grande Section) par Les Menuiseries Oléronaises.
- Changement de la VMC et réparations d'urgence en plomberie par l'entreprise Godefroy.
- Remplacement des gouttières par l'entrepriseCouverture-Zinguerie Oléronaise.
- Rénovation des peintures (aile Petite Section) et terrassement afin de contrôler l'invasion des tribules terrestres (les « grands-mères») par le service technique.

Octobre à la maternelle

C'était la semaine du goût. Nous avons goûté des aliments avec la maîtresse.
Un chef cuisinier est aussi venu nous faire cuisiner un gâteau au potimarron et nous faire goûter des glaces à différents parfums.

Édouard Manceau, un auteur jeunesse, est venu nous expliquer comment on faisait les livres. Il nous a dit que ça venait de sa tête et que ça descendait dans le bras.. Il nous a dit aussi que lire des histoires ça faisait grandir et que c'était essentiel à la vie...

Association Parents Elèves RPI

L'association des Parents d'Élèves « Les écoliers du bout de l'île » a bien changé depuis l'année scolaire dernière ; une nouvelle présidente, Charlotte Metayer, ainsi qu'une nouvelle secrétaire, Delphine Roques, ont pris leurs nouveaux postes. Alexandrine Martin garde sa place de trésorière pour notre plus grand bonheur !
Le début d'année a été quelque peu chargé en nouveaux projets, comme le goûter offert aux élèves de maternelle de Grand Village, la distribution de masques alternatifs pour les élèves de Saint-Trojan les Bains, masques créés par une jeune et talentueuse couturière de Saint-Pierre d'Oléron et offerts par l'APE. Nous avons également organisé une vente de box goûter qui a rencontré un franc succès. Puis ce sont les sapins qui ont été mis à l'honneur avec une vente de sapins venant directement d'un producteur de Rochefort.
Malgré la crise sanitaire, qui nous a obligés à annuler la bourse aux jouets prévue pour mi-novembre et un superbe spectacle de Noël qui se préparait, nous espérons pouvoir continuer à organiser des évènements ou des ventes qui nous permettront de choyer les enfants. Il est notamment prévu que l'association vête son plus bel habit de Père Noël pour gâter les enfants et remplir les cours de récréation de nouveaux vélos, tricycles, jeux et divertissements !
Les évènements organisés par l'association ne sont pas réservés qu'aux parents d'élèves, vous êtes tous les bienvenus !
Merci à tous ceux qui nous soutiennent. L'association ne pourrait pas fonctionner sans vous.
Charlotte Metayer

Vie culturelle

Bibliothèque

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps. » Kant.

La santé par la joie du livre,...c'est ce qui s'est produit le 13 octobre dernier, avec la rencontre de l'auteur jeunesse Édouard Manceau venu conter et dessiner pour nos maternelles, qui ont eu droit à un spectacle unique, à l'occasion des « Chapitreries des Tout-Petits » organisées par la Médiathèque Départementale. Ce fut aussi la dernière occasion de se réunir autour de la lecture avant les nouvelles mesures automnales.

2020 fut une année complexe. Qu'ils soient sanitaires, politiques, idéologiques, sociaux : que de défis à relever ! Je ne résiste pas à cet humoristique petit clin d'œil prémonitoire de Voltaire : « Les médecins administrent des médicaments dont ils savent très peu, à des malades dont ils savent moins, pour guérir des maladies dont ils ne savent rien » et je vous invite à redécouvrir les écrits des différents auteurs du Siècle des Lumières qui soulevaient des questions sociétales tellement parallèles aux nôtres.

«Les médecins administrent des médicaments dont ils savent très peu, à des malades dont ils savent moins, pour guérir des maladies dont ils ne savent rien »

Voltaire

2020, ce fut aussi l'année qui vit partir trois grands jongleurs de mots, trois engagés de notre société : le parolier, auteur et scénariste mélancolique Jean-Loup Dabadie (élu à l'Académie française) ; l'avocate, féministe et politicienne au verbe haut Gisèle Halimi (promue Commandeure de l'ordre national du Mérite au titre d'avocate) et Anne Sylvestre, auteur et compositeur des Fabulettes de notre enfance mais aussi de grands textes soulevant les idéaux actuels.

2021 est là et avec elle, plus que jamais, l'espérance possible d'un renouveau : 1921 avait vu naître Brassens et la première vaccination BCG infantile contre la tuberculose...

En attendant ce renouveau et en suivant le conseil de Montesquieu qui confiait qu'il n'avait« jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé », la bibliothèque vous propose deux solutions : le « prêt à emporter » sur rendez-vous les lundis entre 11h30 et 12h30 ou le « portage au portail » sur rendez-vous les mercredis de 14h30 à 16h30.

Vous pouvez vous inscrire à ces services par téléphone au 05 46 47 45 19 ou par mail à bibliotheque@legrandvillageplage.fr.

Une belle année à toutes et tous, pleine de lectures pour une bonne santé !

Mélina

Vie culturelle

JAZZ FESTIVAL – Un piano dans la pinède

Une huitième édition bien particulière avec l'incertitude liée à l'épidémie de COVID 19 qui a pesé sur elle jusqu'au dernier moment.
Deux motivations fortes ont amené la municipalité à maintenir ces trois soirées de concerts. D'abord, il s'agissait de manifester notre solidarité avec les artistes qui pour la plupart n'étaient plus montés sur scène depuis le mois de mars, et avec les entreprises de spectacles, oléronaise comme Audiocéan et charentaise comme Blanchard Musique, qui nous accompagnent et qui ont vu se succéder les annulations de dates. Ensuite, à l'instar de nos collègues du Château d'Oléron, nous désirions conserver une animation culturelle pendant la saison estivale vu que nous sommes une station touristique et que le festival possède son public de fidèles qui avaient coché les dates sur leur agenda et auraient été déçus de son annulation. Ajoutons à cela que le festival se déroule en plein air ; les mesures-barrières étaient donc plus faciles à mettre en œuvre.
Avec le protocole sanitaire qui a été suivi avec rigueur pour assurer une sécurité totale aux festivaliers, les concerts sont devenus payants (5 euros la place) pour maîtriser la jauge fixée à 400 places par soirée afin de respecter la distanciation réglementaire d'un mètre entre les chaises.
Hasard qui a bien fait les choses, la programmation arrêtée avant la Covid n'avait prévu que des jazzmen français, ce qui a évité d'avoir à déprogrammer des musiciens internationaux qui auraient été empêchés de se déplacer.

> «Nous désirions conserver une animation culturelle pendant la saison estivale vu que nous sommes une station touristique et que le festival possède son public de fidèles»

Néanmoins, comme si l'adversité créée par la COVID ne suffisait pas, la météo, pluvieuse pour la première fois en 8 ans, a failli contrarier notre motivation obstinée le premier soir. La pluie s'est arrêtée 30 minutes avant le concert, ce qui n'a pas réfréné l'enthousiasme des musiciens, pourtant habitués des scènes prestigieuses mais trop heureux de rejouer devant un public, et le plaisir de l'auditoire resté stoïque dans la moiteur de la nuit. Par chance, la météo s'est assagie les deux jours suivants.
Trois soirées d'hommages ; à Maxime Saury, Duke Ellington et Billy Strayhorn, Boris Vian. Trois magnifiques

André Villéger et Philippe Milanta

Tatiana Eva-Marie

concerts offerts, le lundi par 6 membres de la fantastique formation française que nous jalousent les Américains, le Laurent Mignard Duke Orchestra ; le mardi, tout en délicatesse et élégance par deux grands noms du jazz hexagonal, André Villéger et Philippe Milanta ; le mercredi, par la chanteuse Tatiana Eva-Marie et son quintet qui a interprété avec swing, fantaisie et brio le répertoire de Boris Vian.
Un tabac dans les jardins de la Maison Paysanne !

9ème Edition 2021

Pierre Christophe Quartet

Prudence étant mère de sûreté, selon le proverbe, les musiciens programmés pour l'été prochain, les 16,17 et 18 août, seront également tous français ou domiciliés en France.
Lundi 16 août : Gilles Seeman Sextet avec le talentueux et virtuose trompettiste Fabien Mary
Mardi 17 août : Pierre Christophe Quartet qui rendra hommage au pianiste Eroll Garner.
Mercredi 18 août : Cécil. L. Recchia Quintet, « une des plus belles voix du jazz » (R.Bourgois, France Culture), qui célèbrera La Nouvelle-Orléans, la ville-berceau du jazz.

Fabien Mary

Cécil. L. Recchia

Concerts de la Maison Paysanne

Gel pour les mains, masque obligatoire et chaises distanciées, l'accueil pour les trois soirées programmées en juillet et août fut inhabituel.

Un dernier Bécaud pour la route

Trois belles soirées avec « Un Dernier Bécaud pour la route » tout en nostalgie, « Le Patakez Musik Show » tout en humour et fantaisie et « Chat Noir » (ex Zago) avec son cabaret chaleureux et festif.
Le public était moins nombreux que les années précédentes, comme pour tous les spectacles de l'île cet été, la COVID ayant dissuadé les estivants de sortir le soir.

Le Patakez Musik Show

Chat Noir

Hommage à André Botineau

Le 9 octobre dernier, André Botineau nous a quittés ; il venait d'entrer dans sa centième année. A cette personnalité locale, tout en discrétion, notre communauté se doit de lui exprimer sa gratitude pour l'action qu'il a menée et qui a permis de mettre en valeur notre village et notre île.
Né à Grand Village-Plage, « sa commune de cœur » à laquelle il est resté fidèle toute sa vie, André Botineau, ostréiculteur de métier, avait deux passions : la mer et le patrimoine. S'il vivait la première dans la sphère privée de sa famille et de ses amis, il a partagé la seconde avec tous ceux qui possédaient le même attachement pour notre territoire insulaire, la même ambition de collecter et de transmettre les savoir-faire ancestraux et l'expression de leurs usages.
Il a su fédérer autour de sa personne tous les amoureux, tous les défenseurs des objets et traditions du passé.

D'abord en créant, en 1968, dans l'esprit et la continuité des « Noces villageoises », manifestations initiées par son père, Eugène, et destinées à perpétuer les traditions des costumes, le groupe de danses folkloriques, « Les Déjhouqués », avec quelques amis danseurs et musiciens.
Puis en posant les fondations, en 1973, de la Maison Paysanne, reproduction de la petite ferme d'antan, qui allait devenir en 1981 un musée. Entouré d'un groupe de bénévoles sous sa direction, le chantier aura duré 8 ans ; ce musée, ils l'ont bâti avec leur cœur, avec cette noble ambition de laisser « le souvenir d'une de ces vieilles maisons dans lesquelles sont nés nos aïeux », d'y représenter tous « ces objets, compagnons des anciens labeurs et témoins de manières d'être révolues ». Enfin, en construisant, en 1987, la Maison de la Coiffe et du Costume oléronais.

> « Nous avons un héritage laissé par la nature et nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous. Une histoire est inscrite dans les monuments, les objets ; le passé ne peut pas être aboli sans assécher de façon inhumaine tout avenir. »
>
> Jean Giono

Bâtisseur et glaneur d'objets.
Tout au long de ces années, accompagné par les membres du groupe, André Botineau a accompli un modeste mais fabuleux travail ethnologique, travail patient et précieux de collecte qui a permis de rassembler petits et gros objets du patrimoine vernaculaire : tissus, photos, coiffes, costumes, ustensiles et outils divers, engins agricoles...Ces objets tombés en désuétude, négligés, abandonnés avaient perdu leur fonction, voire leur identité. Il avait ressenti, compris les enjeux de mémoire que représentait ce petit patrimoine vernaculaire issu de l'architecture paysanne, de la vie rurale, témoin d'un art de bâtir et d'une manière de vivre, reflet de savoir-faire et de techniques transmises de génération en génération, qui, avec le basculement dans la modernité, allait disparaître et qu'il fallait léguer aux générations futures.
Tout ce travail, fruit du bénévolat et de la passion, est maintenant reconnu par les institutions qui ont apporté les moyens financiers pour qu'il perdure et qu'il soit valorisé à son juste mérite. Maintenant identifiés, questionnés sur leur fonction originelle, inventoriés pour les protéger et les restaurer, donnés à voir comme autant de témoignages des temps anciens et comme sujets de réflexion pour les temps actuels et futurs, ces objets s'offrent aux regards des amoureux du patrimoine insulaire, des visiteurs curieux des arts et traditions de notre île dans les collections permanentes des

musées oléronais ; certains, hébergés dans la réserve muséale, attendent leur retour à la Maison Paysanne, quand elle aura achevé sa cure de rénovation.
André Botineau était amoureux de son île comme l'écrivain Jean Giono l'était de sa terre provençale. Comme lui, son regard et son attention ne se portaient pas sur les constructions monumentales mais sur les modestes témoins et vestiges de la vie humaine qui composent le petit patrimoine, celui qui bien plus que le grand subit l'usure du temps et risque la disparition à jamais parce que nos contemporains, étourdis par les vertiges de la vie, n'ont pas conscience qu'ils doivent lui accorder de l'estime. Citons Giono : « Nous avons un héritage laissé par la nature et nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous. Une histoire est inscrite dans les monuments, les objets ; le passé ne peut pas être aboli sans assécher de façon inhumaine tout avenir. »
C'est ce qu'a voulu illustrer André Botineau en réalisant sa passion. C'est pour cette mission de pionnier qu'il s'était donnée que nous lui témoignons toute notre reconnaissance et notre gratitude. Sans lui, le site de la Maison Paysanne ne serait pas un lieu emblématique de notre commune, la réserve muséale n'existerait pas et le centre d'interprétation de la Maison éco-paysanne n'aurait pas vu le jour. Ce patrimoine est une composante de notre mémoire et de notre identité oléronaise. Il contribue à la fierté de notre village ; il est un atout indéniable pour l'économie touristique de notre île.
André Botineau est parti en nous laissant en épitaphe cette belle pensée qu'il n'a pas exprimée mais mise en œuvre : les passerelles du temps sont la charpente de notre maison commune.
Qu'il en soit vivement remercié !
Patrice Robillard

Les Déjhouqués

Le groupe folklorique Les Déjhouqués a vécu une drôle d'année, entre prestations, confinement et répétitions masquées.
Malgré les circonstances, les membres de l'association ont tout de même assuré quelques évènements avant la crise sanitaire.
En effet, ils ont organisé un bal folk très réussi à l'automne 2019, ils ont animé des galettes des rois en janvier, ont participé à la Fête du Mimosa en février et ont pu maintenir la traditionnelle soirée oléronaise début mars.
Malheureusement, les kermesses et autres prestations estivales n'ont pas pu se tenir vu le contexte.
Pourtant, c'est avec un bel enthousiasme que les Déjhouqués « masqués » ont recommencé à répéter dès le mois de septembre.
Ils sont toujours à la recherche de danseurs (seuls ou en couple) et de musiciens pour resserrer leurs rangs. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Maryline, la présidente au 06.84.39.65.98.
Les répétitions ont lieu tous les vendredis à partir de 20h30 à la Maison paysanne (sauf période de confinement).

Foyer rural

Une année 2020 bien triste et en dents de scie...
Le premier confinement de mars a interrompu prématurément nos activités et nous avons dû annuler la plupart de nos animations estivales.
Saisissant l'opportunité d'une période d'accalmie, le marché gourmand du 12 août organisé conjointement avec la municipalité a attiré un grand nombre de personnes. Cette fois encore, commerçants et participants ont répondu présents et tous ont profité d'un programme musical entraînant et varié proposé par l'orchestre d'Eliane MARGELLI.

L'unique balade gourmande de septembre a rencontré un franc succès avec plus de 130 participants. Un grand merci à nos partenaires, pour la mise en place et la réussite de cette journée.
Courant octobre, nous avons participé à une première journée nettoyage de plage (Cleanwalk), organisée par la Fédération Départementale Foyers Ruraux 17 et le Comité Départemental Sportif Foyers Ruraux 17. Bravo à tous les participants qui ont permis de récupérer 200 kg de déchets sur la plage de Gatseau.
Une prochaine journée Cleanwalk est prévue le 13 avril 2021 sur la plage de la Giraudière.
La reprise des activités de la nouvelle saison s'est bien déroulée avec le concours des différents animateurs et la mise en place d'un protocole sanitaire. Un grand merci à eux pour leur implication en cette période difficile.
Hélas... deuxième phase de confinement... fermeture administrative de la salle polyvalente... arrêt des activités, annulation des concours de belote et animation Téléthon.
Un grand merci à la municipalité pour son soutien et son aide permanente.
N'hésitez pas à consulter et parcourir les différentes rubriques du site internet pour retrouver toutes nos actualités et informations : www.foyerrurallegrandvillageplage.fr
Tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021, le monde appartient aux optimistes.
Continuez à bien prendre soin de vous et à respecter les gestes barrières.
À bientôt
Patrick LEMONNIER, Président.

Vie associative & animations

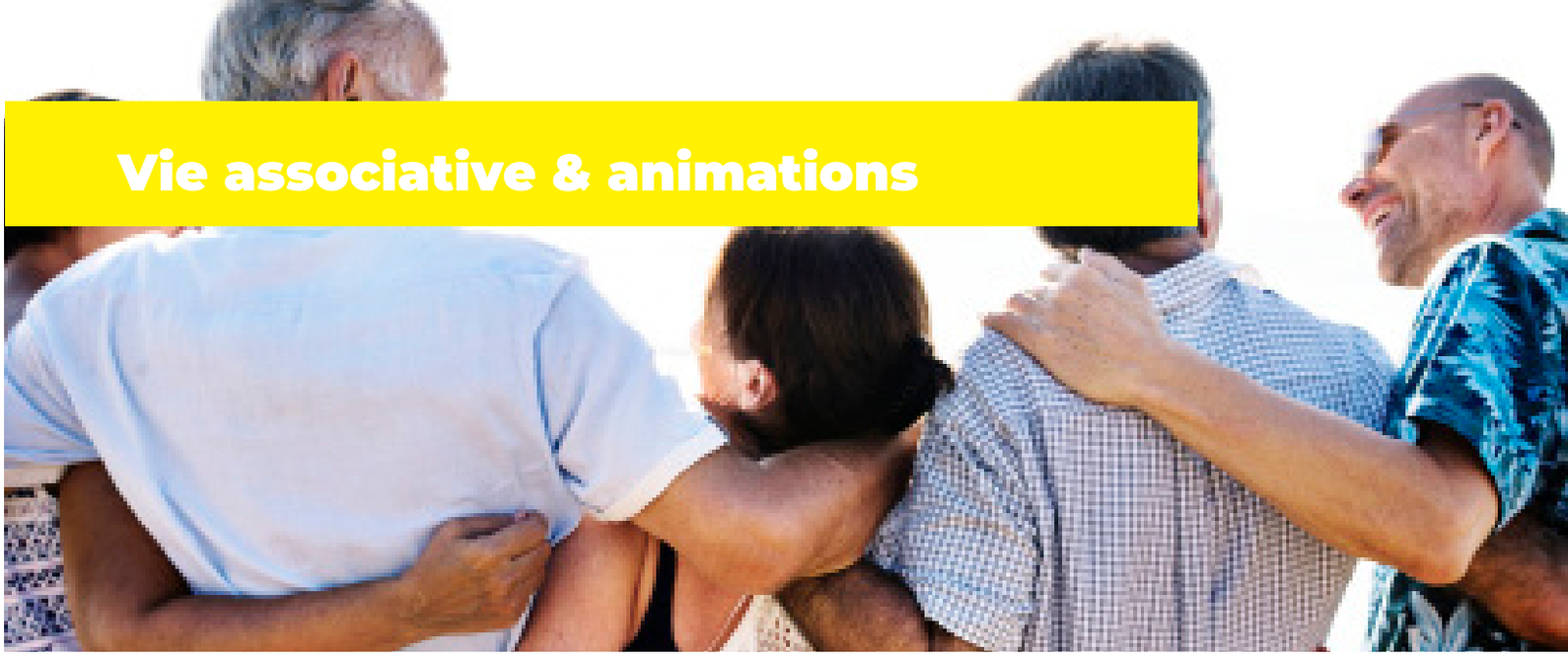

Club de l'amitié

A la mi-mars, l'activité du club a été suspendue; un spectacle a également été annulé, pour la même raison: la COVID19.
Les portes du club se sont ouvertes au 1er octobre avec 15 adhérents qui observent les règles de précautions conseillées (masques,désinfection des tables et poignées de porte...).
Quelques personnes ne reviennent pas.
Avec ce nouveau confinement en automne, le club a dû suspendre ses activités.
Si la COVID 19 le permet, le club ouvrira ses portes le jeudi 07 janvier 2021. L'Assemblée Générale est prévue le jeudi 14 janvier 2021.
Bonne année à toutes et à tous.

Mamans en pause

Vous ne nous connaissez pas encore ?
Le quotidien «métro-boulot-dodo» fait de vous des petits robots ?
Vous aimez vos enfants plus que tout, mais vous aimeriez bien sortir de temps à autre.
Le ménage, les courses, le linge, la cuisine, les devoirs...vous dites STOP !!!
Poussée par le quotidien et la pression sociale, confrontée à l'éducation des enfants et aux marqueurs de la société - individualisme, isolement, stress, ruptures familiales, instabilité professionnelle, burn out, chaque maman essaie de faire au mieux pour sa famille, mais qui pense à elle ?
Mamans, notre association a pour but de vous proposer des instants pour VOUS, des instants en famille et des temps d'échange autour de la parentalité grâce à un réseau de partenaires...
Vous voulez faire une pause dans votre quotidien ; rejoignez-nous !
mamansenpause@gmail.com / 0669371476 - 0785239353 / Facebook : mamans en pause / mamansenpause.wixsite.com

Clef 17

Comme toutes les associations, nos différentes missions essentiellement axées sur le lien social (organisation de vide-dressing, bourse aux jouets, brocante et proposition de voyage collectif à coût réduit) ont dû être annulées. Mais toute l'équipe reste prête à partager ces excellents moments avec vous. On espère que 2021 apportera les occasions de vous retrouver dans des conditions optimales !
Belle année à toutes et tous.

Vie associative & animations

Marché gourmand & animations

Indépendamment du festival de jazz et des concerts de la Maison Paysanne, la municipalité a maintenu les animations qu'elle avait programmées : jeux géants en bois, animations pour les enfants organisées par la bibliothèque et par Électron Libre, marché gourmand du 12 août organisé par le Foyer Rural et bien sûr le feu d'artifice du 13 juillet pour lequel un strict protocole sanitaire – masques obligatoires, gel hydroalcoolique pour les mains, contrôle du nombre de personnes et sens obligatoire de circulation- a été imposé. Seul le bal qui l'accompagne traditionnellement a été annulé.

Commémorations

Cette fin d'année 2020 étant particulière, COVID-19 oblige, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée devant un minimum de participants. Elle a quand même permis d'honorer dignement la mémoire de nos soldats Morts pour la France durant la première guerre mondiale et de rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur en 2020.

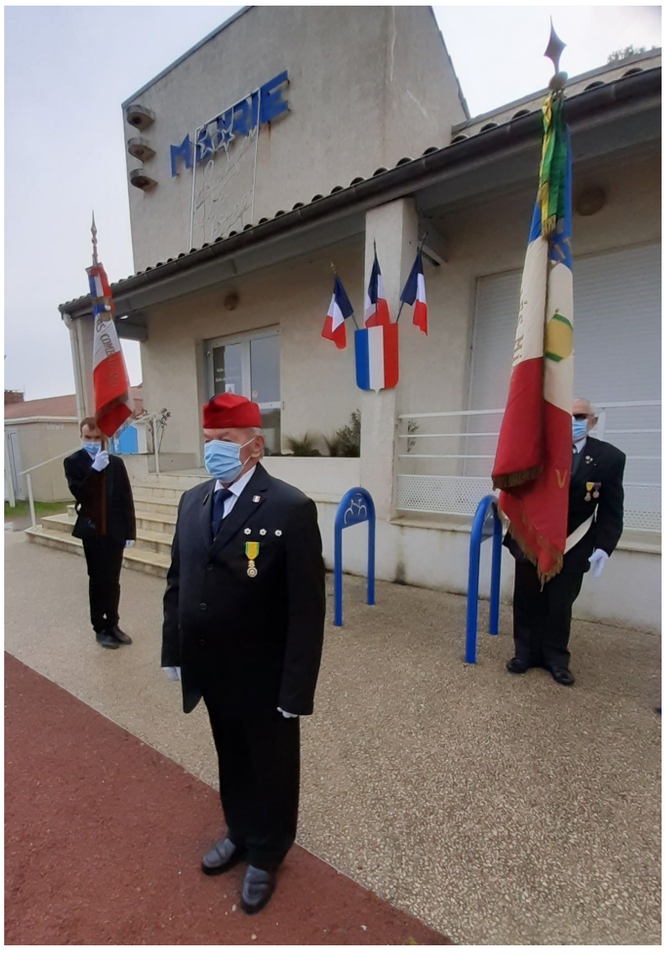

À l'occasion de la Toussaint, les drapeaux posés sur la tombe des soldats Morts pour la France ont été changés.
Le 5 décembre dernier, à l'occasion de la commémoration de la fin des combats en Afrique du Nord, Monsieur Gérard VAILLANT, Président de l'UNC, a remis la Médaille Militaire à Monsieur Paul PONS. Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau médaillé.

Santé & social

Ouverture d'un cabinet médical

Le docteur Benoît Sale, médecin généraliste, diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux, conventionné secteur 1, va ouvrir un cabinet de consultation à Grand-Village le 1er mai 2021.
Son activité de médecine générale individuelle libérale sera saisonnière ; le cabinet sera ouvert du 1er mai au 31 octobre chaque année et les consultations se feront sur rendez-vous, sauf urgence. Le docteur Sale ne sera donc pas médecin référent.
Pour qu'il puisse exercer son activité, la municipalité a mis à sa disposition la petite maison qui servait jusqu'alors à l'hébergement de la brigade mobile de gendarmerie pendant la saison estivale et qui est située au 6 boulevard de la plage. Elle va être entièrement rénovée, intérieur et extérieur, afin que le docteur Sale puisse recevoir sa patientèle dans les meilleures conditions.
Une excellente nouvelle pour la commune et ses habitants.

Les professionnels de santé sur notre commune

Spécialité	Coordonnées
Chirurgien-dentiste	Yannick Aubin 1 rue du Puits Neuf 05 46 47 57 59
Infirmière	Sylvie Berthé Rue du Petit Village 06 84 56 40 44
Kinésithérapeute	Matthieu Cormier Rue du Petit Village 06 10 54 44 41
Pharmacie	Caroline Dulaurans 1 boulevard de la Plage 05 46 47 53 49
Pédicure / Podologue	Maxime Merrien Place des 4 Vents 05 17 82 04 77
Sage-femme	Aurélie Héraud Place des 4 Vents 06 14 03 11 84
Ostéopathe	Laurent Préault Place des 4 Vents 06 33 06 14 00

Santé & social

Consultations avancées sur le centre hospitalier d'Oléron

Dans le cadre des coopérations entre les hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17, des consultations avancées ont été mises en place dans les locaux du centre hospitalier de l'île d'Oléron.

Ces différentes consultations sont assurées par les médecins du Centre Hospitalier de Rochefort, à savoir :

- en orthopédie : Docteur TRIZNA, Docteur RÉMY, Docteur JOBARD, chacun une matinée par mois.

- en pneumologie : Docteur TAMBOURA, un après-midi par mois.

- en urologie : Docteur CHABBI, une matinée tous les deux mois ;

- en oto-rhino-laryngologie : Docteur FABRY, une matinée par semaine.

- en chirurgie générale, viscérale et digestive : Docteur HAÏDAR, Docteur BLANLEUIL, une matinée par mois.

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès du secrétariat du Centre Hospitalier d'Oléron :

au 05 46 47 00 98,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (possibilité de laisser un message sur le répondeur).

Mutuelle communale

Ma Commune Ma Santé est portée par l'association d'assurés ACTIOM qui propose un accompagnement complet pour une meilleure couverture SANTÉ moins CHÈRE et plus PROTECTRICE :

• Une offre complémentaire santé de groupe négociée et défendue par l'association ACTIOM dans l'intérêt de ses adhérents grâce aux principes de mutualisation et de solidarité.

• Une tarification simple, générant une réelle économie sur vos cotisations à prestations équivalentes.

Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

• Le libre choix, 5 contrats exclusifs adaptés à tous vos besoins, négociés en toute indépendance dans l'intérêt de ses adhérents.

• 5 partenaires assureurs : 12 niveaux de garanties.

• Un service ouvert à tous sans sélection médicale, sans délai de carence, sans limite d'âge, compatible fiscalité loi Madelin.

• Aides ACS (aide complémentaire santé) : service spécifique pour bénéficier d'un chèque santé jusqu'à 550€ (sous conditions de ressources).

POUR EN SAVOIR PLUS :
• Connectez-vous sur « www.macommunemasante.org »
• Contactez les conseillers spécialisés par téléphone au 05 64 10 00 48(prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 09h à 18h.• Rencontrez la référente locale, Mme Valérie Aubin, en se renseignant à la mairie.
• Allez sur le site internet de la commune, rubrique « vie quotidienne » et « la santé ».

Santé & social

Accès facilité pour vos démarches en ligne

Dès 2022, toutes les démarches administratives (impôts, retraite, aide sociale, perte de papiers d'identité...) ne se feront que par internet.
Or 20 % des Français estiment être peu ou pas compétents dans ce domaine. Le pourcentage s'avère plus élevé quand il s'agit de zones rurales. Pour lutter contre la fracture sociale que le « tout dématérialisé » va entraîner, le Ministère de la Cohésion des Territoires s'est engagé pour l'INCLUSION NUMÉRIQUE...c'est-à-dire pour réduire les inégalités sociales en mobilisant l'informatique et les télécommunications comme levier de transformation individuelle et collective .
Afin de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle révolution, la municipalité a anticipé cette échéance et participe à la construction, avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental, d'un service de proximité qui devrait être actif courant 2021.
Pour ce faire, Chantal Chartier, adjointe aux affaires sanitaires et sociales, et Mélina Coussy, employée municipale, ont participé aux ateliers de mise en place et aux deux journées départementales NEC (numérique en commun) avec tous les acteurs administratifs et sociaux du territoire, journées intronisées par Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.
Le but de ces ateliers et des formations qui vont suivre est de vous accorder un espace dédié, un temps réservé avec une personne chargée soit de vous guider vers l'autonomie soit de vous épauler dans les différentes formalités sociales et administratives en vous donnant le temps de comprendre et en protégeant vos données personnelles.

Informations pratiques

Nouvelles entreprises sur la commune

Entreprise Dabro

Une nouvelle entreprise s'est installée au 22 C Route des Allassins. Il s'agit de l'entreprise DABRO, spécialisée en électricité générale, domotique, photovoltaïque et borne recharge véhicules électriques.
tel 06 89 41 30 88 / entreprisedabro@gmail.com

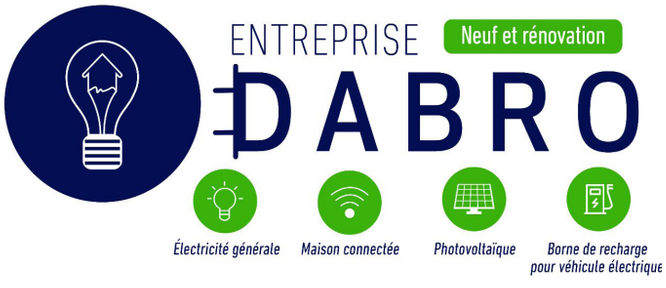

Agence de communication Ocean Digital

L'agence OCEAN DIGITAL s'est installée au 9 route du Maine; elle accompagne les professionnels dans leur communication sur tous les supports : création de site internet, graphisme, imprimerie, enseigne.
Dès janvier 2021, l'agence diffuse un plan de relance en partenariat avec la Chambre de commerce et permet aux entreprises de bénéficier d'un **financement de 50% de leur dépenses liées à la transition numérique** (création de site internet, webmarketing). En savoir plus :
05 86 22 04 47 / contact@oceandigital.fr

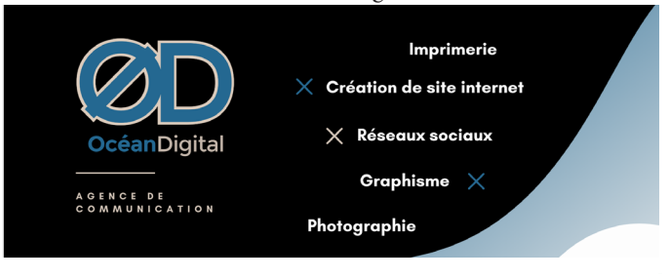

Informations utiles

Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19
bibliotheque@legrand-villageplage.fr
Jours et horaires d'ouverture annuels :
Lundi de 11h30 à 12h30
Mercredi de 14h à17h30
Vendredi de 18h30 à 19h30

Agence postale communale

Tel 05 46 75 94 36
Place des 4 vents
Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Office de tourisme

Place des 4 vents, ouvert toute l'année :
Du 02/07 au 02/09 :
Du lundi au samedi : 9h30 -13h 14h-19h
et dimanche : 9h30-13h
Avril à juin et septembre :
du lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h
Vacances de Toussaint et février + mois de mars :
du lundi au vendrdi : 10h-12h30 et 14h30-18h
D'octobre à février :
10h-12h30 et 14h30-17h30

MAIRIE

La Mairie est ouverte du **lundi au jeudi de 8h45 à 12h et 14h à 16h30** et **le vendredi de 8h45 à 12h30. Tel : 05 46 47 50 18**
3 Boulevard de la plage
17370 Le Grand Village Plage
www.legrandvillageplage.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :
M Le Maire **Patrice Robillard**
1er adjoint **Luc Dauguet**
Infrastructres communales, sécurité, marché et finances.
2ème adjoint **Chantal Chartier**
Communication, vie culturelle et associative, tourisme, affairs sociales.
3ème adjoint **Patrice Bridier**
Urbanisme & marais
4ème adjoint **Martine Bellotti**
Espaces verts & voirie

Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Mélina Coussy - Chantal Chartier - Luc Dauguet - Louis-Gabriel Loubens
Création-réalisation : OCEAN DIGITAL - 17370 Le Grand Village Plage - 05 86 22 04 47 - oceandigital.fr
Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisée PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.